

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2236

Edition du
18 février 2019

DANS CE NUMÉRO

Vote électronique: les enjeux se précisent (Jean Christophe Schwaab)

Un moratoire avant de se retrouver devant un fait accompli potentiellement dangereux pour la démocratie

La difficulté de maîtriser les coûts de la santé (Jean-Daniel Delley)

Un tour d'horizon qui ne doit pas décourager d'agir

Médias en ligne et interactivité (Rédaction)

DP s'adapte à l'évolution du web et revoit sa politique en matière de commentaires publiés sur le site

Le livre d'hommage au professeur Laurent Tissot s'inspire de ses domaines de recherche originaux (Pierre Jeanneret)

Francesco Garufo, Jean-Daniel Morerod (éd.), «Laurent Tissot, une passion loin des sentiers battus», Neuchâtel, Ed. Alphil-Presses universitaires suisses, 2018, 390 pages

Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

Vote électronique: les enjeux se précisent

Un moratoire avant de se retrouver devant un fait accompli potentiellement dangereux pour la démocratie

Jean Christophe Schwaab - 14 février 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34572>

Les quelques semaines qui ont précédé l'annonce du lancement de l'initiative populaire [«pour un moratoire sur le vote électronique»](#) et l'ouverture par le Conseil fédéral de la [consultation](#) sur la généralisation de ce nouveau canal de vote ont été riches en événements qui pourraient être décisifs.

Tout d'abord, le Computer Chaos Club (CCC), une organisation de *hackers* «éthiques» notoirement opposée au *e-voting*, est parvenue à [pirater le système de vote électronique genevois](#), en se servant d'une attaque réputée simple («*man-in-the middle*») et d'une faille probablement ancienne. Dans la foulée, le canton de Genève, tout en insistant sur la fiabilité de son système, en a annoncé la fin dès 2020, pour des raisons financières. Le [PS genevois](#) pour sa part exige le maintien d'un système autonome évitant tout risque de privatisation du processus électoral.

Deux acteurs privés en lice

En effet, si le système genevois, transparent et en mains publiques, est abandonné, il ne reste plus que la solution proposée par La Poste et ScytI, leader mondial du vote électronique. Deux entreprises privées, dont la seconde est en mains privées et

à but lucratif. Déjà, plusieurs cantons qui utilisaient le système genevois ont, comme Saint-Gall, annoncé leur intention de passer à la concurrence.

Mais d'autres, comme le Jura, ont décidé de renoncer à introduire ce canal de vote. Dans plusieurs autres cantons alémaniques, un arrêt des essais est en discussion dans leur parlement respectif. Dans le canton de Vaud, qui a commencé à tester le vote électronique avec le système genevois pour ses citoyens domiciliés à l'étranger, des députés se sont rapidement [inquiétés](#) des conséquences de sa mort annoncée.

Parallèlement [Republik](#) a révélé quelques épisodes peu glorieux du passé de ScytI, notamment des soupçons de détournement de montants dévolus à la recherche, mais aussi plusieurs fiascos en matière de vote électronique dans divers Etats et territoires, dont la Norvège ou l'Etat australien de Nouvelle-Galles du Sud.

Ces informations ont montré que les autorités n'ont souvent qu'une seule réaction lorsqu'un problème de vote électronique est mis au jour: les problèmes et failles sont systématiquement minimisés, voire niés, comme si ce domaine de l'informatique était

le seul à ne jamais connaître de problème majeur. La réaction du canton de Genève lors de l'annonce de l'attaque réussie du CCC a été similaire: le problème a été minimisé, et les lanceurs d'alerte menacés de plainte pénale, une menace d'ailleurs mise en œuvre [sans succès](#) lorsqu'un journaliste de la RTS avait révélé il y a quelques années une autre faille de sécurité.

Le règne de l'opacité

Les révélations sur ScytI ont par ailleurs montré un autre problème lié au fait de confier le vote électronique à des entreprises privées: les cantons de Neuchâtel et de Fribourg ont demandé aux personnes qui les questionnaient sur l'article à propos de ScytI d'attendre la réponse officielle de La Poste. Ils ont en outre dû admettre que les contrats qui lient La Poste et ScytI ne sont pas publics. Impossible donc de savoir quelles obligations ils contiennent en matière de communication.

Cette opacité s'est aussi manifestée lorsque les cantons de Thurgovie et de Bâle-Ville (clients de La Poste/ScytI) ont refusé la demande du CCC d'assister à l'ouverture de l'urne électronique par le truchement de l'un de ses membres doté de compétences pointues. Les autorités ont justifié cette décision en

évoquant le secret de fonction, mais tout en avouant que cette procédure ne permet pas d'appréhender le système de vote électronique dans son ensemble.

La Chancellerie fédérale maintient toutefois sa confiance dans le vote électronique. Elle organise périodiquement des [tests de sécurité](#) («intrusions tests») dotés d'un «prix» de 250'000 francs, arguant qu'en cas d'échec de ces tentatives de passer en force, les systèmes pourraient être considérés comme sûrs. Les opposants au vote électronique issus des milieux des *hackers* ont critiqué ces tests, parce qu'ils ne prévoient pas d'utiliser (respectivement interdisent) des méthodes d'intrusion pourtant fréquentes comme le «*distributed denial-of-service*».

Les mêmes opposants avancent qu'une somme aussi dérisoire ne correspond pas à la valeur réelle sur le marché noir d'informations sur une faille de sécurité d'un système aussi

sensible. Certains acteurs susceptibles d'attaques de grande ampleur ne sont pas limités dans leurs moyens, notamment les services de renseignements de certains Etats qui, comme la Russie, font régulièrement usage des nouvelles technologies pour influencer des scrutins. Or, il y a déjà dix ans, la NSA aux Etats-Unis affirmait, dans [un document stratégique révélé par Edward Snowden](#), qu'un système comme le *e-voting* «ne demande qu'à être exploité de l'extérieur».

Dans ces conditions, l'initiative populaire qui va être lancée demande un moratoire d'au minimum cinq ans sur l'introduction du vote électronique. Ce moratoire mettrait un terme aux [«essais»](#) actuellement en cours dans plusieurs cantons. Il ne pourrait être levé que lorsque les solutions d'*e-voting* respectent les mêmes critères que le vote à l'urne, à savoir:

- La possibilité pour des citoyens sans compétences

particulières de vérifier les étapes essentielles du scrutin;

- Que tous les votes soient comptés de telle sorte qu'ils correspondent à la volonté réelle et librement exprimée des électeurs, sans influence extérieure;
- Que les résultats partiels provenant du vote électronique soient clairement identifiés et que des recomptages puissent être effectués le cas échéant.

Ces critères stricts, établis par la jurisprudence en matière de droits politiques, risquent fort de rendre ardue, sinon totalement impossible, la levée du moratoire. Le comité d'initiative l'admet, même si une partie de ses membres font ouvertement confiance aux développements technologiques.

L'auteur est membre du comité de l'initiative pour un moratoire sur le vote électronique.

La difficulté de maîtriser les coûts de la santé

Un tour d'horizon qui ne doit pas décourager d'agir

Jean-Daniel Delley - 15 février 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34577>

En 2018, les [coûts de la santé](#) – ne devrait-on pas plutôt parler des coûts de la maladie? – n'ont que très peu augmenté. Mais ne nous réjouissons pas trop

vite. Les assurances n'ont pas encore reçu toutes les factures. Et les [augures](#) prévoient des hausses annuelles de près de 4%.

Cette évolution pèse lourdement sur les revenus faibles et moyens. En 2017, les primes de l'assurance-maladie consommaient en moyenne

14% du revenu des ménages. Elles représentent actuellement la principale [cause](#) de l'endettement des particuliers. Une situation qui n'étonne pas quand on sait que de nombreux cantons ont réduit leurs subsides pour l'allègement des primes.

Des solutions inopérantes

La plupart des solutions proposées ne permettront pas de stabiliser le niveau des primes. La création d'une caisse cantonale telle que les Genevois viennent de la rejeter ne peut qu'éveiller de faux espoirs: une caisse publique reste soumise à la même loi que ses concurrentes privées et ne dispose pas d'une marge de manœuvre propre.

L'institution d'un frein aux dépenses de santé que préconise le [PDC](#) renvoie aux autorités le soin de prendre les mesures adéquates pour le contrôle des coûts, mesures qu'elles ont échoué à mettre en œuvre jusqu'à présent. Le plafonnement des primes à 10% du revenu des assurés, introduit dans le [canton de Vaud](#) et que propose le PSS au niveau fédéral, allégera le budget des ménages en alourdissant celui des collectivités publiques; mais il n'aura pas d'impact sur les coûts.

Le Parlement s'ingénie à transférer une partie des coûts vers les assurés, une mesure qui elle non plus ne contribuera pas à ralentir l'augmentation globale de ces coûts. Pire, l'obligation de conserver trois

années durant la franchise choisie, décidée par le Conseil national, va [inciter](#) les preneurs d'une franchise élevée à opter dorénavant pour la variante la plus basse – établie à 300 francs. Et de ce fait les assurances se verront imputer plus de frais, ce qui va pousser les primes à la hausse.

Des responsabilités partagées dans un système opaque

Dans la recherche des moyens propres à brider cette hausse continue, il est vain de pointer du doigt un seul responsable. Car en l'absence d'incitations à se comporter de manière économe, tous les acteurs – pouvoirs publics, hôpitaux, personnel soignant, pharmaciens, industries du médicament et assurés – portent une part de responsabilité.

La loi sur l'assurance-maladie obligatoire (LAMal) dispose pourtant que les prestations remboursables doivent être efficaces, appropriées et économiques ([art. 32](#)). Mais ces principes ne sont pas appliqués de manière suffisamment rigoureuse. Les [spécialistes](#) estiment que 20% au moins des interventions sont inutiles, voire même contreproductives. Voilà donc une source d'économies non négligeable.

Malgré les efforts manifestés par la Confédération pour abaisser le prix des médicaments, ces derniers restent encore trop élevés en comparaison européenne. Par exemple, l'Office fédéral de la

santé publique, lorsqu'il compare ces prix avec ceux pratiqués en Europe – une fois l'an et pour le tiers seulement des produits – utilise un taux de change très supérieur à la réalité. Par ailleurs cette comparaison se fait sur la base des prix affichés sans tenir compte des coûts réels après réductions. Voilà qui permet aux pharmas d'engranger des centaines de millions au détriment des consommateurs helvétiques.

Le complexe système de tarification des prestations, censé comptabiliser au plus près les actes, peut inciter à multiplier ces derniers. Des hôpitaux persistent à octroyer des [bonus](#) aux médecins qui se montrent particulièrement performants en termes quantitatifs. Swissmedic, l'autorité qui homologue les médicaments remboursables, tolère la mise sur le marché de l'assurance de base de [produits inefficaces](#), voire même dangereux. Les primes pour les modèles alternatifs d'assurance plus économiques – médecin de famille ou caisse de santé par exemple – restent trop élevées, ce qui réduit l'attractivité de ces modèles.

Pour rappel: en 2012 une majorité populaire a sèchement rejeté les réseaux de soins, une formule pourtant susceptible d'améliorer la qualité des prestations et de maîtriser leurs coûts ([DP 1954](#)).

La Suisse détient le record de la densité hospitalière, record qui pèse sur les coûts de la santé. Elle abrite environ 200

établissements, alors que les Pays-Bas prévoient d'en maintenir 6, sans que pour autant sa situation sanitaire en souffre. Ici au contraire chaque fermeture ou fusion soulève une forte opposition, comme dimanche dernier dans les [deux Bâle](#).

Le système de santé helvétique produit trop peu des données qui permettraient de mieux cerner son fonctionnement. Les initiatives dans ce sens restent

trop rares, mal coordonnées et tributaires de la bonne volonté des acteurs les plus conscients de la dérive de ce système. Une excellente [émission](#) de la TV romande documente ce problème.

On pourrait poursuivre la liste des défauts de notre système de santé et des incitations perverses qui en alourdissent le coût, sans pour autant en améliorer la qualité. Un [groupe](#)

[d'experts](#) en a fait l'inventaire et a formulé 38 mesures pour y remédier. Mais la mise en œuvre des réformes nécessaires implique que tous les acteurs soient réunis et confrontés simultanément aux exigences qu'appellent ces réformes. Faute de quoi chacun d'entre eux, confronté à la mise en cause de sa situation acquise, adoptera la posture du bouc émissaire à qui l'on veut faire payer la facture. Le temps des rafistolages est terminé.

Médias en ligne et interactivité

DP s'adapte à l'évolution du web et revoit sa politique en matière de commentaires publiés sur le site

Rédaction - 18 février 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34600>

Pratiquement jusqu'à la fin du siècle dernier, en matière d'information, de débat sur la vie publique, les rôles étaient clairs: il y avait des émetteurs, les médias, et des récepteurs, lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Le web a fait exploser tout cela, libérant la parole et favorisant l'expression critique.

La facilité de publier soi-même ce que l'on veut (d'abord sous la simple forme de ce que l'on a appelé des blogs) a en particulier fait tomber de leur piédestal des journalistes qui se croyaient les nouveaux clercs des sociétés sécularisées, intermédiaires obligés de l'information. Mais retirer le filtre a aussi contribué à mettre sur le même rang, en leur donnant

superficiellement la même forme, nombre de préjugés, rumeurs, mensonges et théories du complot qui auparavant n'avaient cours que dans les vestiaires, comme dirait Trump, avec une audience limitée et le statut de brèves de comptoir.

Au début du 21^e siècle, le retour à l'âge d'or des Lumières n'était pas loin, démultiplié par le Net: on pouvait débattre et polémiquer courtoisement par blogs interposés, comme les Encyclopédistes ou, dans les années 60 ou 70, *DP* et *La Nation*... Puis un nouvel outil est apparu: les commentaires qui devaient ajouter la possibilité d'une conversation publique entre lectrices et lecteurs et le blogueur ou la

blogueuse.

Les médias, particulièrement la presse écrite, n'ont pas manqué de s'adapter, soit pour ajouter la corde du web à leur arc, soit comme DP en 2007 pour faire le saut de la libération par la technologie: fini le papier, l'imprimerie, La Poste et l'abonnement payant, place à la publication en ligne, à l'accès sans restriction et à la distribution virale. L'interactivité sous forme d'ouverture des articles aux commentaires était alors de rigueur.

Entretemps le web lui-même était bouleversé par l'apparition des réseaux sociaux et leur corollaire, l'instantanéité: Facebook, Twitter, You Tube, Instagram...

Et l'idéalisme d'un Tim Berners-Lee, inventeur du web, avait laissé place à la course aux *data* entre géants commerciaux, Google, Apple, Facebook, Microsoft...

Les commentatrices et commentateurs de bonne foi, quant à eux, ont vu leurs rangs enfler de personnes exhalant obsessions ou frustrations par clavier interposé, le pseudonymat des débuts, conçu comme une protection de la liberté d'expression, devenant l'anonymat dans la foule propice à tous les excès. Ont suivi la militance en ligne et la stratégie ciblée professionnelle (là aussi rien de nouveau, sinon l'ampleur donnée à ce qui était auparavant un effort laborieux de coordonner l'envoi de lettres aux journaux) et maintenant les «bots», programmes générant fausses identités et messages en nombre.

Même pour certains blogs, la gestion des commentaires est devenue usante. *A fortiori* les médias ont dû remplacer leur laxisme initial à motivation commerciale, privilégiant le clic, par une coûteuse modération externalisée des commentaires, voire rechercher d'autres moyens pour les apprivoiser (*Le Matin* exige dorénavant de s'enregistrer) ou en tirer parti (la NZZ expérimente le tri et le regroupement des commentaires qu'elle publie).

En Suisse romande, c'est l'un des premiers blogs d'un journaliste de la grande époque, Philippe Barraud formé à la *Gazette de Lausanne*, qui a récemment jeté l'éponge (ou plutôt le bébé avec l'eau du bain): les commentaires ont eu raison de Commentaires.com, provisoirement on l'espère.

DP ne suivra pas cette voie,

mais croit plus que jamais à l'importance de médias authentiques, prenant du recul et ne se confondant pas avec blogs ou réseaux sociaux. Depuis 2007, nous avons mis en ligne quelque 3'900 commentaires, tant critiques qu'approbateurs, en éliminant sans pitié ceux qui étaient hors sujet ou n'ajoutaient rien au débat: un travail astreignant et pas vraiment apprécié...

Cela nous a permis de nouer un lien plus personnel avec nombre de lectrices et lecteurs fidèles, dont certains ont même traversé l'écran en nous proposant des articles que nous avons publiés. Et nous tenons à explorer d'autres voies pour maintenir et développer cette communication.

Mais les commentaires ouverts à tout vent ont fait leur temps. Place au nouvel encart qui figure désormais, dans l'édition en ligne, au pied de chaque article!

Le livre d'hommage au professeur Laurent Tissot s'inspire de ses domaines de recherche originaux

Francesco Garufo, Jean-Daniel Morerod (éd.), «Laurent Tissot, une passion loin des sentiers battus», Neuchâtel, Ed. Alphil-Presses universitaires suisses, 2018, 390 pages

Pierre Jeanneret - 12 février 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34561>

Le professeur Laurent Tissot prend sa retraite, qui sera certainement fort occupée. Suivant les usages académiques, un [recueil](#) de contributions diverses lui est

dédié.

Le récipiendaire se livre d'abord à un petit essai d'ego-histoire, avec la modestie qu'on lui connaît et qui contribue à le

rendre particulièrement sympathique. Issu d'un milieu modeste, il a fait ses études secondaires au collège Saint-Michel. Il rend hommage en passant au système

fribourgeois «*qui donnait à tous ses “enfants” la possibilité de “faire des études”*».

Au terme de son cursus universitaire, il soutient en 1986 sa thèse sur une entreprise vaudoise de petite mécanique, Paillard SA. L'un de ses domaines de recherche restera l'histoire des entreprises, sujet alors encore relativement nouveau, où s'était illustré un François Jequier par exemple.

En Angleterre, il s'ouvrira à l'histoire du tourisme, alors méconnue et peu traitée, son deuxième sujet de prédilection. Le troisième sera l'histoire des transports.

De retour en Suisse, il ne parvient pas à se faire nommer professeur à Lausanne à la Faculté des sciences sociales et politiques. Il ignorait sans doute que celle-ci était déjà, et reste aujourd'hui, la chasse gardée des néotrotskistes, qui s'y recrutent quasi par cooptation: beaucoup le savent, mais personne ne le dit... C'est donc à l'Institut d'histoire de Neuchâtel qu'il fera sa carrière universitaire. Il y est nommé en 2006 professeur ordinaire. Il sera aussi doyen de la Faculté et occupera des fonctions dans plusieurs fondations scientifiques.

Le recueil comprend le texte de Laurent Tissot lui-même, une préface de Brigitte Studer, puis 26 contributions, de longueur et d'intérêt inégaux, comme c'est toujours le cas dans ce genre de publications. Comme il était impossible de toutes les mentionner, nous privilégions

ici quelques-unes d'entre elles se rapportant à la Suisse, conformément à la vocation de *Domaine Public*. Ce qui certes n'enlève rien à l'intérêt des autres!

Régis Huguenin s'interroge sur les raisons pour lesquelles Suchard, créé en 1826, finit par quitter Neuchâtel en 1989, ce qui fut un coup dur pour l'économie du canton, après la disparition d'autres entreprises comme Dubied à Couvet, qui signifia la perte de centaines d'emplois. Ces raisons sont plurielles, tenant à la fois du goût des consommateurs, de l'obsolescence du site de production et surtout de l'imbrication de la fabrique dans de grands groupes tels Klaus Jacobs, souvent désigné comme son fossoyeur.

Hélène Pasquier se penche, elle, sur la recherche et le développement dans la montre non mécanique (électrique, à quartz) chez Ebauches SA entre 1952 et 1972.

Puisqu'il s'agit d'une région toute voisine de la Suisse, mentionnons l'étude de Jean-Claude Daumas sur «*un village industriel: Montchérroux*» dans le Jura français. Il montre bien le passage de l'agriculture et de l'élevage à la pluriactivité, avec la fabrication d'outils d'horlogerie, et comment on est passé du travail à domicile à la manufacture. Il ne reste aujourd'hui de cette activité complètement disparue que le Musée de la pince ouvert en 1987...

Particulièrement intéressante,

l'étude de François Walter sur la chocolaterie Favarger, productrice des fameuses «*Avelines*» à Versoix. L'auteur commence par une excellente synthèse sur l'histoire de la fabrication du chocolat, comprenant notamment cette révolution que fut le chocolat au lait. Il montre de façon convaincante combien l'éthique protestante darbyste assumée par ses patrons aura concouru au succès de l'entreprise: «*Les références à l'action de la Providence accompagnent en outre toutes les décisions commerciales.*» Certes, on ne peut manquer de sourire de cet usage constant du «*patois de Canaan*», qui prévaut notamment dans les relations paternalistes entre les employés et la famille propriétaire de la fabrique: «*J'ai demandé à Dieu de bénir mon bon patron...*» L'auteur s'intéresse aussi à l'évolution du message publicitaire, qui passe de l'exotisme à l'exaltation d'une suissitude faisant appel à «*un monde rural idéalisé et des hautes montagnes*».

Gianenrico Bernasconi surprend par une étude fort originale, bien dans l'esprit de Laurent Tissot, sur l'alimentation des employés et dactylographes, obligés par la distance de se nourrir à proximité du bureau. Ce souci d'une alimentation saine pour les travailleurs non physiques remonte loin, et notamment à Samuel Auguste Tissot et à son célèbre ouvrage *De la Santé des gens de lettres* (1768).

De son côté, Anne-Marie

Granet-Abisset montre comment la vitesse (due surtout au chemin de fer) a construit l'enclavement des territoires alpins.

Si les sociétés rurales de plaine connurent «*la fin des terroirs*» chère à Eugen Weber, celles de montagne restèrent longtemps à l'écart de la modernisation... ce qui devint à la longue, pour certaines régions restées «*pures*» comme le Queyras dans le département des Hautes-Alpes, un atout touristique.

Joël Jornod nous apprend que la maison de vente par correspondance Girard & Co, était prête dès le début du 20^e siècle à équiper les touristes en «*pantalons bouffants knickerbockers*», en combinaisons pour motocyclistes, en costumes de bain «*en tricot pure laine*», ou encore en jumelles et «*snow-boots*» pour les montagnards. Ce qui participa au développement du tourisme en Suisse.

Cédric Humair se penche sur les raisons et le contenu du

premier traité d'amitié, de commerce et d'établissement entre la Suisse et la Grande-Bretagne, en 1855.

Qui savait qu'un vaste projet (avorté) d'établissement de Jurassiens au Québec avait été concocté par les milieux catholiques dès l'accession du Canada au statut de *dominion* de la Couronne britannique en 1867? Claude Hauser nous révèle les dessous de cette entreprise cléricale qui aurait dû contribuer à limiter la disproportion démographique (et religieuse) entre la Vieille Province et les régions anglophones majoritaires.

Laurent Tissot, lui-même joueur et entraîneur de football, s'est aussi beaucoup intéressé aux sports comme champ historique. François Valotton lui offre donc une étude sur le magazine sportif à la Télévision suisse romande entre 1967 et 1982. On retrouvera dans ce texte des émissions qui eurent leur heure de gloire, comme *Football sous la loupe* ou *Face au sport*, et des noms bien connus comme

celui de Jean-Jacques Tillmann. On assiste aussi au passage du différé au direct.

Petite plongée dans l'Antiquité de l'Helvétie romaine, avec l'étude de Jean-Jacques Aubert, qui s'est intéressé aux inscriptions latines épigraphiques, notamment celles commanditées par des privés. Ce qui lui permet d'avancer quelques conclusions sur les avantages et les inconvénients de la romanisation - un débat toujours ouvert.

Enfin Francis Python se penche sur l'Université de Fribourg, «*lieu de rencontre des deux civilisations latine et germanique*», mais qui fut pendant la guerre de 1914-1918 l'objet d'une intense propagande française et catholique, dirigée par Mgr Alfred Baudrillard contre les «*Boches*». Ce qui mettait ce canton bilingue traversé par le fossé moral dans une situation inconfortable. Comme on le voit, le lecteur trouvera dans cet ouvrage aux nombreuses facettes divers sujets qui pourront l'intéresser.

Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

Marketing cantonal

La démographie vaudoise explose, mais le canton conserve son identité. Preuve en est sa 800'000^e habitante, née le 28 décembre 2018, qui porte le double nom de famille de Matthey-Junod (24 Heures du 14.02.2019).

Saluons la performance des responsables cantonaux chargés d'enregistrer les statistiques

démographiques de 309 communes vaudoises qui ont identifié une «vraie Vaudoise» pour marquer cette étape! | *Michel Rey* - 16.02.2019

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Vote électronique: les enjeux se précisent

<https://e-voting-moratorium.ch/>

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-73491.html>

<https://www.inside-it.ch/articles/52740>

<http://www.ps-ge.ch/2018/12/20/pour-un-e-voting-en-mains-publiques-open-source-et-verifiable/>

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2017-2022/19_INT_286_depot.pdf

https://www.republik.ch/2019/01/31/das-heikle-geschaeft-mit-der-demokratie?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=republik%2Fnewsletter-editorial-e-voting-eine-preis-und-der-blick-ins-bundeshaus

<https://www.rts.ch/info/regions/geneve/9519442-la-condamnation-d-un-journaliste-de-la-rts-annulee-par-le-tribunal-federal.html>

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-73898.html>

https://blog.fdik.org/2018-10/20131104-nyt-sigint_strategic_plan.pdf

<https://www.domainepublic.ch/articles/33123>

La difficulté de maîtriser les coûts de la santé

<https://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/patienten-verursachen-weniger-kosten/story/11581915>

<https://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/geld/gesundheitskosten-steigen-weiter/story/13570294>

<https://www.tagesanzeiger.ch/sonntagszeitung/krankenkassenpraemien-fuehren-in-die-ueberschuldung/story/16911623>

https://www.cvp.ch/sites/default/files/Flyer_VI_2Seitig_FR.pdf

<https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/assurance-maladie/subside-a-lassurance-maladie/conditions-doctroi/>

<https://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/geld/Knebelvertraege-bei-Franchisen-fuehren-zu-Mehrkosten/story/17563527>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19940073/index.html#a32>

<https://www.rts.ch/info/sciences-tech/medecine/10062997-le-chuv-lance-une-campagne-contre-les-actes-et-e>

xamens-medicaux-inutiles.html

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Gesundheit/Die-Chefarzt-Boni-sind-auf-der-Abschussliste>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Gesundheit/Brustkrebsmedikament-Kein-Nutzen-nur-schwere-Nebenwirkungen>

<https://www.domainepublic.ch/articles/20488>

<https://www.msn.com/fr-ch/actualite/other/pas-de-fusion-des-h%c3%b4pitaux-publics-de-b%c3%a2le-ville-et-b%c3%a2le-campagne/ar-BBTozMG>

<https://www.rts.ch/play/tv/369/video/trop-de-medecine-nuit-?id=8974346>

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/versicherungen/krankenversicherung/kostendaempfung-kv.html>

Médias en ligne et interactivité

<http://www.commentaires.com/societe/il-est-temps-de-tirer-la-prise>

Le livre d'hommage au professeur Laurent Tissot s'inspire de ses domaines de recherche originaux

<https://www.alphil.com/index.php/auteurs/garuf-francesco/laurent-tissot-une-passion-loin-des-sentiers-battus.html>

Espresso